

tous les candidats : « The Internet », « The European Union », « The United Kingdom », « The United States of America », mais « Ø American society », « Ø British culture », « Ø public opinion », sans article. « Labour » ou « The Labour Party » ; « the Democrats », mais « the Democratic party ». Précisons également que certains « s » (pluriels, 3^{ème} personne, génitifs) passent à la trappe : « people's **life_* » pour « people's lives », « we need to ask **oursel_* », « they are the **one_* who ... », « one of the **characteristic_* », « everybody **need_* to ... », « **Obama_* situation ». D'un point de vue lexical, il faut signaler les confusions classiques entre « economic » et « economical », « actual » et « current », « raise » et « rise », « critic » et « criticism », « to finish » et « to finish *with* », ainsi que des gallicismes tels que « we need to **replace* this fact in history », « resume » (et non « sum up » pour « résumer »), « a conservative *speech* » (pour dire « discourse », « views », « position », « line » ou « slant »), « **assisted* people », peu usité hors d'un contexte juridique (pour signifier « *welfare dependents* »?). Enfin, « **in* the same time » pour « at the same time ». On note, comme en 2012, l'emploi de formules très peu idiomatiques, voire incorrectes, comme « the text is *extracted* from ... », « the text *talks* about... », « the *author* of the article », « I am going to *do* a summary of the text », « the movement of the text », « all along the text », « this **problematic* » (pour « problématique » - on préférera « *the main issue raised in this text* », « *the topic I'd like to delve into* », « *this leads me to the question as to whether ...* »), « **in a second time* » (pour « secondly »), « as a conclusion » (on préférera « to conclude » ou « in conclusion »), « nowadays » pour « today » ou « in the current situation/context/climate », « we » quand le candidat s'exprime, à la place de « I ». Il serait également souhaitable que les candidats évitent des phrases toutes faites et des formules creuses telles que « this is a burning issue », « a big problem », « a very important idea ». « He/she tries to catch the reader's attention » rentre dans la même catégorie de banalités qui n'aident pas vraiment à nourrir l'analyse. Rappelons pour terminer que le jury trouve tout à fait louable qu'un candidat choisisse de s'auto-corriger dès qu'il s'entend faire une faute de langue, et qu'il encourage les candidats de la session 2014 à faire de même.

Recommandations bibliographiques

- Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.
- Grellet, Françoise, dir. *Crossing Boundaries. Histoire et culture des pays du monde Anglophone*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.
- John, Peter & Lurbe, Pierre. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Leach, Robert et al. *British Politics*. London: Palgrave Macmillan, 2011 (2nd edition).
- Kaspi, André et al. *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2^{ème} édition).
- Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.
- Lacroix, Jean-Michel. *Histoire des États-Unis*. Paris : PUF / coll. Quadrige, 2010.
- Lagayette, Pierre. *Les grandes dates de l'histoire américaine*. Paris : Hachette, 2010.
- McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7th edition).
- Mioche, Antoine. *Les grandes dates de l'histoire britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Norton, Mary Beth et al. *A People and a Nation, A History of the United States*. Boston: Houghton Mifflin, 2010 (8th edition).
- Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2009.
- Pickard, Sarah. *La Civilisation britannique*. Paris : Pocket, 2009.

Pour l'anglais oral

Ouvrages de référence

- Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2000.
- Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2010.
- Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman Pearson Education, 2001.
- Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie

- Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27th edition).
- Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3rd edition).

Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV2)

Nombre de candidats interrogés : **24**

Répartition des notes : 04/20 (1) ; 4.5/20 (1) ; 5/20 (1) ; 06/20 (2) ; 07/20 (1) ; 07.5/20 (1) ; 8/20 (3) ; 09/20 (2) ; 9.5/20 (1) ; 10/20 (2) ; 11.5/20 (2) ; 12/20 (1) ; 12.5/20 (1) ; 13/20 (1) ; 15/20 (1) ; 16/20 (1) ; 17.5/20 (1) ; 18.5/20 (1)

Moyenne de l'épreuve : **09,96/20** (écart-type : 3,99)

Sources utilisées:

International Herald Tribune

Mother Jones

The Economist

The Financial Times

The Independent

The New Statesman

The New York Times

The Spectator

The Wall Street Journal

The Washington Post

Time

Les textes proposés par le jury portaient sur le Royaume-Uni et les États-Unis uniquement. Les thèmes abordés étaient très variés : l'économie, la politique intérieure, la politique étrangère, et les questions de société. Il a été demandé aux candidats d'aborder des sujets tels que le mariage homosexuel, le port d'armes aux États-Unis, l'utilisation des drones par le gouvernement de Barack Obama, l'euro-scepticisme en Grande-Bretagne, ou encore la réforme de l'État-providence.

Certes, le jury n'attendait pas que les candidats eussent des connaissances exhaustives sur ces sujets, mais il tient à rappeler la nécessité de l'acquisition de connaissances générales sur l'actualité des deux pays. Pour ce faire, il conviendra de consulter régulièrement, du début à la fin de l'année universitaire, les grands titres de la presse britannique et de la presse américaine. D'autre part, les candidats tireraient certainement profit de l'écoute régulière des émissions radiophoniques consacrées à l'actualité des deux pays. L'Internet rend désormais accessibles des émissions telles que 'Meet the Press' (NBC), 'Left, Right and Center' et 'To the Point' (KCRW) pour les États-Unis, ainsi que les innombrables émissions mises en ligne par la BBC, pour le Royaume-Uni. On pense par exemple à 'The Westminster Hour' (BBC Radio 4). L'écoute régulière de ces émissions présente un intérêt double pour le candidat, qui pourra élargir ses connaissances de l'actualité tout en développant ses facultés de compréhension de l'oral et sa capacité à prononcer correctement les noms et les termes qui reviennent souvent dans l'actualité.

Le jury a noté avec satisfaction qu'une majorité de candidats avaient de solides connaissances des événements de l'année écoulée. Ceux qui n'avaient pas une connaissance générale de l'actualité ont en revanche éprouvé de grandes difficultés à placer les textes dans leur contexte, et ont donc peiné à présenter un commentaire pertinent. D'autre part, il convient de mettre les candidats en garde contre un usage hasardeux de leurs connaissances contextuelles qui est immédiatement repéré par le jury. Lorsqu'un candidat attribue la paternité du dispositif 'Don't Ask, Don't Tell' à George W. Bush alors qu'elle revient à Bill Clinton, le jury s'interroge sur la crédibilité du reste de son propos.

De même, bien que les attentes ne soient pas les mêmes que pour des candidats dont l'anglais est la première langue, quelques connaissances fondamentales de civilisation sont demandées : il n'est pas acceptable par exemple de décrire la question de l'Irlande du Nord comme une opposition entre Anglais et Irlandais sans jamais en évoquer la dimension religieuse. Là encore, le jury invite les candidats à privilégier la rigueur : les précisions relatives à l'histoire ou aux institutions sont bien entendu fortement appréciées, à condition d'être exactes. Le jury tient à rappeler qu'il est nécessaire que le candidat maîtrise les termes et les notions qu'il manie. Ainsi l'emploi du terme anglais *liberal* dans son acception française contemporaine a conduit à plusieurs contre-sens. Enfin, les candidats ne doivent pas oublier que l'utilisation de leurs connaissances historiques n'est légitime que dans la mesure où elle permet d'éclairer l'article qui leur est soumis. Le texte ne doit jamais être un prétexte à l'étalage de connaissances, aussi exhaustives soient-elles. Le jury a grandement apprécié les références au contexte et à l'histoire, mais seulement lorsque celles-ci permettaient de mieux comprendre l'article étudié.

De manière générale, les candidats ont semblé assez bien maîtriser la méthode de l'exercice même si plusieurs d'entre eux ont peiné à utiliser tout le temps qui leur était imparti. Qu'il suffise de rappeler que le commentaire ne doit pas être négligé, et qu'il doit durer une douzaine de minutes, alors que la synthèse et l'introduction ne doivent pas, à elles deux, dépasser huit minutes. Il est préférable de ne pas résumer le texte paragraphe par paragraphe; il convient plutôt de regrouper les paragraphes lorsque cela est pertinent en se contentant de reprendre les idées principales du texte en les reliant entre elles. Le jury encourage les candidats à soigner la transition entre la synthèse et le commentaire. Les commentaires intelligemment structurés ont été tout particulièrement appréciés. À l'inverse, il faut éviter les commentaires

donnant l'impression d'une répétition de la synthèse. Les candidats ne doivent pas oublier de lire un passage du texte après avoir justifié leur choix. Certains candidats ont eu le tort d'aborder cet aspect de l'épreuve avec légèreté. Le passage doit être long d'une dizaine de lignes : cette année, certains candidats n'ont pas respecté ce format, et se sont contentés d'une lecture de 5 à 6 lignes. Le candidat doit bien penser à indiquer clairement au jury où se situe le passage choisi dans l'article, avant d'en commencer la lecture. Cette lecture du passage n'intervient pas nécessairement pendant l'introduction mais plutôt au moment que le candidat juge opportun.

L'on ne saurait trop insister sur l'importance des dix minutes d'entretien qui suivent la présentation du candidat. Celui-ci doit rester concentré et ne pas oublier que les questions n'ont jamais pour but de le déstabiliser. Au contraire, l'entretien doit lui permettre de préciser ses idées ou de rectifier certaines de ses assertions. Au cours de la discussion, le candidat est amené à exposer un point de vue, qui peut rester ouvert et soumis à des interrogations. Le jury tient à souligner qu'il n'est pas réhibitoire pour le candidat d'hésiter ou de s'accorder un temps de réflexion avant de répondre aux questions posées. En revanche, rappelons ici que le candidat n'est pas censé interroger lui-même le jury, comme quelques-uns l'ont fait, soit de façon directe, soit de façon indirecte !

Pour ce qui est de la communication avec le jury, les candidats ont eu, cette année, un comportement tout à fait satisfaisant. Nous rappelons qu'il est recommandé aux candidats de veiller à s'exprimer de manière intelligible : cela suppose que l'articulation soit suffisamment précise, que le débit ne soit ni trop lent, ni trop rapide et que le volume sonore soit suffisamment élevé pour que le jury perçoive correctement, et sans effort, ce que dit le candidat. Il est par ailleurs essentiel d'établir un contact oculaire avec le jury, que ce soit pendant la partie de la synthèse ou lors de l'entretien. Malgré la tension bien compréhensible qu'ils peuvent éprouver pendant l'épreuve, les candidats doivent favoriser une communication vivante avec le jury et s'exprimer de manière posée, claire et contrôlée. Cela suppose une bonne gestion des notes, qui ne doivent pas être rédigées *in extenso*.

Le jury a été très heureusement surpris, cette année, par le niveau général de la prise de parole en anglais, chez des candidats de LV2 anglais. À de rares exceptions près, la qualité de la langue était bonne, voire très bonne, et pour deux ou trois candidats excellente ! Ce bon niveau général n'a pas empêché quelques erreurs grammaticales regrettables, des déplacements d'accent sur des mots couramment utilisés dans ce type d'exercice et des confusions entre phonèmes.

Il est possible de travailler à l'avance dans l'année l'accentuation et la prononciation phonémique de mots récurrents dans les textes tels que : *consequences, beginning, economic, Arabic, terrorism, develop, relevant*. Certaines règles phonologiques doivent être acquises, par exemple les mots en <-age> se prononcent /ɪdʒ/ et non /eɪdʒ/ : *message, encourage, manage, image* et *advantage* ont été mal prononcés.

Le jury a également noté l'emploi d'un certain nombre de barbarismes, faux amis et calques divers : **it afrails, *it exists possibilities, these divisions won't be *remarked by the public, he pronounced *the phrase*; ainsi que des erreurs syntaxiques parfois graves : *Mrs Thatcher wants * that everybody have the same taxes ; people *doesn't pay attention to ; these people weren't listened * although they were right ; people agree *what some people say ; an area that is not used to * be open ; people seem *to don't care to this definition*.

Pour finir, rappelons que l'anglais est une langue accentuelle, qui fait alterner des syllabes accentuées et des syllabes faibles. Au niveau des sons, la qualité de la réalisation des voyelles et diphtongues, d'une part, et des consonnes d'autre part, combinée avec les phénomènes d'élision, de liaison et d'assimilation, qui sont typiques des *native speakers*, permet d'améliorer la fluidité et l'authenticité du discours. Une mauvaise maîtrise de la prononciation des phonèmes peut finir par faire obstacle à la communication : ainsi le jury a-t-il eu du mal à comprendre que le candidat parlait de « *lack* » alors qu'il prononçait le mot comme « *lake* ». Ces phénomènes d'accentuation, au niveau des syllabes et des segments, se combinent avec une variété de schémas intonatifs dont il faut être conscient. Ainsi, la maîtrise du *fall-rise*, qui ne s'emploie pas en français, permet de maintenir le jury en attente d'une information à venir.

Sur tous les points évoqués ci-dessus, un travail régulier, mené sur toute l'année de préparation, permet indéniablement de progresser, et le jury a été attentif aux efforts manifestes de certains candidats qui savent se reprendre pour corriger une erreur, et qui ont acquis un vocabulaire spécifique riche.

Recommandations bibliographiques

- Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.
- Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.
- John, Peter & Lurbe, Pierre. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Leach, Robert et al. *British Politics*. London: Palgrave Macmillan, 2011 (2nd edition).
- Kaspi, André et al. *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2^{ème} édition).
- Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.
- McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7th edition).
- Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2009.
- Pickard, Sarah. *La Civilisation britannique*. Paris : Pocket, 2009.

Pour l'anglais oral

Ouvrages de référence

Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2000.
Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2010.
Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman Pearson Education, 2001.
Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie

Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27th édition).
Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3rd édition).

Série Sciences humaines - Analyse d'un texte hors programme

Nombre de candidats interrogés : **34**

Répartition des notes : 04/20 (3), 05/20 (5), 06/20 (2), 07/20 (2), 08/20 (3), 09/20 (3), 10/20 (1), 11/20 (2), 13/20 (1), 14/20 (2), 15/20 (3), 16/20 (3), 17/20 (2), 18/20 (2)

Moyenne de l'épreuve : **10,20/20** (écart-type : 4,76)

Longueur des textes : entre 700 et 900 mots.

Les textes proposés aux candidats, parus entre début août 2012 et début juin 2013, étaient tous tirés de la presse britannique ou américaine. Ils traitaient pour la plupart de sujets ayant fait l'actualité politique et sociale des Etats-Unis et du Royaume-Uni dans l'année écoulée. Ainsi, les candidats ont été amenés à analyser des textes portant par exemple sur le contrôle des armes ou la politique d'immigration aux Etats-Unis, et, côté britannique, les futurs référendums sur l'U.E. ou l'indépendance écossaise, ou encore sur l'héritage thatchérien. Quelques textes portaient sur des thèmes plus généraux (le mariage homosexuel, les programmes de surveillance électronique, la quête de la perfection chez l'être humain, ou encore les héros populaires), et pouvaient amener les candidats à comparer le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Une connaissance de l'actualité politique et économique ainsi que des grands débats de société qui agitent ces deux pays est donc attendue des candidats, qui sont invités à consulter régulièrement les grands titres de la presse britannique et américaine. Citons par exemple le *New York Times* et le *Wall Street Journal*, ou encore le *Guardian*, l'*Economist* et le *Daily Telegraph*. Le jury a été dans l'ensemble très satisfait de voir que les candidats étaient au fait de l'actualité et capables de contextualiser les articles de façon très précise. Soulignons que les candidats se doivent non seulement de connaître les événements de l'année passée, mais aussi l'historique des débats dans lesquels ils s'inscrivent.

En outre, le jury accorde une importance très particulière au respect du format de l'épreuve, qui est pris en compte dans la notation. Le jury a apprécié que la méthode d'analyse de ces textes hors programme ait été généralement bien connue des candidats. Rappelons que l'on attend des candidats une courte introduction, suivie d'une synthèse du texte (6 à 8 minutes pour l'introduction et la synthèse), du commentaire de texte, qui doit constituer l'essentiel de l'exposé, et enfin d'une conclusion (parfois oubliée des candidats). L'introduction présente la source, l'auteur/les auteurs, ainsi que la thématique générale de l'article et le contexte dans lequel il s'inscrit. La synthèse présente les principales idées développées dans l'article (et le point de vue de l'auteur quand c'est pertinent). Elle se distingue d'un simple résumé en ce sens qu'un résumé présenterait l'article de façon purement linéaire ; la synthèse, quant à elle, ne suit pas l'ordre du texte mais en présente les idées-clés de façon thématique et analytique. Enfin, le commentaire, qui doit être organisé en deux ou trois parties et précédé d'une annonce de problématique et de plan, revient sur certains des points saillants abordés dans l'article et permet au candidat d'exposer ses connaissances sur l'aire anglophone, sur l'actualité, et sa culture générale. Les candidats doivent également lire un court extrait de l'article, après avoir rapidement justifié leur choix. L'exposé des candidats est suivi d'un entretien avec le jury (d'une durée d'environ 10 minutes).

Si cette méthode a été globalement bien appliquée, le jury a regretté que certains candidats ne proposent qu'un long résumé du texte, organisé de façon linéaire et non thématique, et non suivi d'un commentaire de texte (ou, au mieux, incluant quelques remarques éparses de commentaire). Un tel choix ne peut qu'amener les candidats à faire de la simple

paraphrase du texte. A l'inverse, il s'agit d'éviter de proposer une analyse du texte dans une première partie, puis de réciter des connaissances n'ayant qu'un lien ténu avec le texte dans une deuxième (et éventuellement une troisième) partie. Il est conseillé aux candidats de toujours bien justifier leurs développements et leurs exemples à la lumière du texte. Cela suppose que les candidats reviennent sans cesse au texte pendant leur commentaire. Enfin, les commentaires qui séparaient l'analyse du point de vue de l'auteur de l'analyse des thématiques développées dans l'article ont rarement été jugés satisfaisants. Comme signalé dans le rapport de l'année dernière, les remarques sur le point de vue, quand elles sont pertinentes, doivent être mises au service de l'analyse des idées, et il est donc déconseillé de consacrer une partie entière du commentaire à l'analyse du point de vue de l'auteur. En outre, il est pour le moins maladroit de qualifier ce point de vue de « biaisé ». Le jury a davantage apprécié les analyses mettant en lumière la nature de l'article (s'agissait-il d'un article d'opinion ou d'information ?) et l'opinion de l'auteur sur les thèmes développés, plutôt que celles qui se contentaient de postuler que l'auteur avait un point de vue « neutre » ou « biaisé ». Enfin, le jury a généralement constaté que les candidats omettaient de se demander qui était l'auteur de l'article, même quand le paratexte incluait des indications biographiques, et qu'ils n'étaient donc pas à même d'en tirer les conclusions nécessaires quant au point de vue de cet auteur. En conséquence, il est conseillé aux candidats de consacrer davantage de temps à l'analyse du paratexte (source et auteur notamment). Connaître l'orientation politique de tous les grands titres de la presse américaine et britannique aiderait beaucoup les candidats à comprendre le point de vue exprimé dans certains éditoriaux ou autres articles d'opinion.

La lecture d'un extrait du texte pourra être faite à tout moment de l'analyse (en fin d'introduction, pendant la synthèse ou pendant le commentaire). Il n'est pas attendu des candidats qu'ils lisent jusqu'à ce que le jury les interrompe : c'est au candidat de choisir l'extrait qu'il souhaite lire. Il est conseillé aux candidats de choisir un passage faisant environ une dizaine de lignes, ce qui est une longueur suffisante pour évaluer la qualité de la lecture. A l'inverse, les candidats ne sauraient se « débarrasser » de l'exercice en choisissant un paragraphe long d'à peine trois lignes.

L'entretien qui suit l'exposé des candidats ne doit en aucune manière être interprété comme l'occasion pour le jury de tester la culture générale du candidat. Si le jury apprécie naturellement que les candidats fassent montre de leurs connaissances pendant l'entretien, le but premier de ce dernier est d'analyser la capacité des candidats à prendre du recul par rapport à ce qu'ils ont dit, à se remettre en question et à rebondir sur les questions du jury. Il est donc conseillé aux candidats de prendre le temps de la réflexion avant de répondre aux questions, et surtout de ne pas refuser de se prêter à l'exercice.

Rappelons enfin que les candidats disposent de vingt minutes pour faire leur exposé. Il est donc regrettable que certains candidats, rares il est vrai, aient terminé leur exposé au bout de dix minutes ou moins, ce qui ne pouvait en aucun cas leur permettre de donner la mesure de leurs connaissances et de leur capacité d'analyse du texte. Notons également que des notes trop rédigées (et donc lues), si elles rassurent les candidats, nuisent toujours à la communication ; il est ainsi recommandé aux candidats de ne rédiger que quelques phrases d'introduction et de conclusion. Les candidats qui regardent souvent les membres du jury font toujours une meilleure prestation que ceux qui ont les yeux rivés sur leurs notes.

Langue orale

Si le jury a eu beaucoup de plaisir à écouter certains candidats à l'anglais riche et authentique, il n'en reste pas moins que, même chez les meilleurs, on relève encore un certain nombre d'erreurs récurrentes. Le jury conseille donc aux candidats de consacrer quelques heures à apprendre une petite dizaine de règles d'accentuation, qui ont une puissance telle qu'elles vont couvrir jusqu'à 98% du vocabulaire qu'ils sont susceptibles d'utiliser. Prenons un exemple : *beginning*, difficile à éviter en matière de commentaire de texte. Une proportion inquiétante de candidats accentuent sur la première syllabe (*'beginning*), donc en schéma accentuel 100 (1 = syllabe accentuée, 0 = syllabe désaccentuée), là où le schéma correct est 010 (*be'ginning*). Or l'accentuation des mots polysyllabiques ne se fait pas au hasard, ni à l'instinct, souvent mauvais conseiller en la matière. En l'occurrence, on partira toujours de la droite : on y trouve un suffixe flexionnel *-ing*, lequel est accentuellement **neutre**. De même, un nombre significatif de candidats va produire un schéma 0100 pour un adjectif comme *e'conomic*. Là le bon schéma est 2010 (2 est un accent econdaire) : *eco'nomie*. L'explication est très simple : on a dans cet adjectif un suffixe *-ic* qui, à la différence de *-ing*, est **contraignant**. En l'occurrence, il contraint l'accent principal sur la syllabe le précédant. Là encore, cette simple règle va couvrir des milliers d'adjectifs (*symbolic, historic(al), romantic, etc.*). On peut également citer des terminaisons comme *-ity* (*simp'licity, oppor'tunity*) pour les noms, *-ify* (*simplif'y, per'sonify*) pour les verbes, etc. On trouvera, par exemple dans un court ouvrage comme *Code de l'anglais oral* de J.-L. Duchet (voir la bibliographie), tous les détails de ces règles, et encore une fois, un non-spécialiste n'aura besoin que d'une dizaine de celles-ci pour couvrir la quasi-intégralité de son vocabulaire. La phonétique elle-même demande un entraînement régulier et soutenu, mais l'accentuation, facteur essentiel dans la compréhension mutuelle, peut être acquise assez rapidement par l'acquisition de ces règles.

La syntaxe par ailleurs présente toujours chez certains des problèmes récurrents : prépositions (**resulted of, *think to, etc.*), schémas verbaux (**rise the problem of..., *make him taking...*), déterminants (**left the power, *the UK politics*), etc. Notre but n'est pas ici de faire un relevé exhaustif, simplement de bien signifier aux futurs candidats que la langue n'est pas un simple outil que l'on utilise à sa guise, mais que, ici comme ailleurs, la forme est difficilement séparable du fond.

Le jury recommande donc un travail régulier tant sur la civilisation britannique et américaine que sur la langue anglaise. La lecture hebdomadaire, voire quotidienne, de quelques journaux anglophones, est fortement recommandée. Elle doit être complétée de la lecture d'ouvrages de référence en civilisation, qui permettra aux candidats de maîtriser le contexte politique, institutionnel, économique et social des débats contemporains, et de les remettre dans une perspective historique plus large. Ce travail sur le fond doit aussi s'accompagner d'un travail régulier d'acquisition de vocabulaire, de prononciation, et de révision des règles de syntaxe fondamentale de l'anglais.

Recommandations bibliographiques

- Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.
- Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.
- John, Peter & Lurbe, Pierre. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Leach, Robert *et al.* *British Politics*. London: Palgrave Macmillan, 2011 (2nd edition).
- Kaspi, André *et al.* *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2^{ème} édition).
- Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.
- McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7th edition).
- Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2009.
- Pickard, Sarah. *La Civilisation britannique*. Paris : Pocket, 2009.

Pour l'anglais oral

Ouvrages de référence

- Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2000.
- Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2010.
- Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman Pearson Education, 2001.
- Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie

- Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27th edition).
- Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3rd edition).